



Fiche d'inscription Camp Automne

BP 20055
74440 Taninges.
06 84 81 09 40
contact@jeunesse-ardente.org

A retourner au secrétariat le plus rapidement possible avec les pièces demandées.

Camp du..... Au.....

Personne inscrite :

Nom : Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance :

Régime alimentaire : normal particulier :

Préciser :

.....
.....

Adresse

.....
.....

Téléphone mobile du participant :

Email du participant :

N° sécurité sociale (pour les moins de 16 ans précisez celui des Parents) :

.....

**Je soussigné(e),
campeur(se), m'engage à respecter les règles de vie commune du camp.**

Le..... Signature :

Infos Voyage : Renseignement : Philippe au 06 74 97 48 47.

Le voyage collectif organisé par Jeunesse Ardente se fait, soit au départ de la gare de Lyon Part-Dieu, soit d'Aiguebelette sortie n°12, autoroute A43 ou de la gare de Cluses.

Les points de RDV sont à rejoindre par vos propres moyens.

Possibilité de rejoindre Lyon par bus (Flixbus, Blablabus...) arrivée Gare de Lyon-Perrache.

Trajet entre gare de Lyon-Perrache et Gare de Lyon Part-Dieu : 9 mn en TER.

ATTENTION : MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANTE :

Je viendrai avec le voyage collectif au départ de : Lyon

RDV gare de Lyon Part-Dieu devant la FNAC coté Villette (en face de PAUL) à partir de 13H pour un départ à 14H. Coût du voyage 37,50 € / AR 75,00 €

Je viendrai avec le voyage collectif au départ de : Aiguebelette

RDV Péage d'Aiguebelette sortie 12 autoroute A43, à partir de 15H30 pour un départ à 16H.
Coût du voyage 20,00 € / AR 40,00 €

Je viendrai avec le voyage collectif au départ de : Cluses

RDV Gare de Cluses à 17h Pour un départ à 17H30.
Coût du voyage 10,00 € / AR 20,00 €

Je viendrai par mes propres moyens jusqu'au centre de vacances.

Accueil à partir de 17H

Partie réservée aux parents :

Je soussigné (nom et prénom),

Père

Mère

Tuteur

Responsable légal de :

Adresse :

Téléphone :

Email :

ATTENTION : pour les trois questions suivantes, rayer la mention inutile :

Oui / Non : J'autorise mon enfant à voyager dans les véhicules de Jeunesse Ardente

Oui / Non : Je permets à l'association de faire pratiquer tous les soins nécessités par son état de santé, ainsi qu'une éventuelle hospitalisation.

Oui / Non : J'autorise Jeunesse Ardente à utiliser des photos, diapositives, vidéos, etc, où mon enfant apparaîtrait, par tous les moyens actuels (vidéos, diaporamas, tracts, dépliants, plaquettes, internet, etc) pour lui permettre de promouvoir ses activités.

Le : Signature :

Infos Paiement : Renseignement : Cyril au 06 60 08 31 90.

CAMP	280 €
VOYAGE COLLECTIF LYON PART-DIEU / PRAZ-DE-LYS A/R 75 €	
VOYAGE COLLECTIF AIGUEBELETTE / PRAZ-DE-LYS A/R 40 €	
VOYAGE COLLECTIF CLUSES / PRAZ-DE-LYS A/R 20 €	
DEDUCTION DE MON ACOMPTE DE 80 €	-
TOTAL	

Une facture peut vous être envoyée sur demande (contact@jeunesse-ardente.org).

Pièces à fournir :

- Adresser un chèque/un virement de 80 € d'arrhes par personne à inscrire, libellé au nom de Jeunesse Ardente. Le solde du camp devra être réglé sous 15 jours (avec possibilité de règlement en trois fois). En cas de désistement un mois avant le début du camp, 20 € seront gardés pour les frais de dossier ; 15 jours avant le camp, la totalité des arrhes sera conservée.

Les chèques vacances sont acceptés.

IBAN pour le règlement : La Banque Postale.

IBAN - Identifiant international de compte International Bank Account Number	BIC - Identifiant international de l'établissement Bank Identifier Code
FR65 2004 1010 0704 1021 1E03 886 PSSTFRPLYO	

Info Utile :

- Si la météo le permet, des activités extérieures accompagnées par un Brevet d'Etat, seront au programme.

A noter :

- Pour les camps ados, une réduction de 30 € est consentie pour le jeune qui invite un(e) camarade, et/ou un membre d'une même famille venant pour la première fois à Jeunesse Ardente. • Jeunesse Ardente est assurée en responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels en cas de faute de l'Association. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre RC personnelle ou éventuellement de contracter une assurance complémentaire (extrascolaire ou autre) pour les autres cas. • Savez-vous que des aides peuvent être obtenues auprès de votre entreprise, de votre ville, ou de votre Caisse d'Allocations Familiales ? N'hésitez pas à vous renseigner. Les bons CAF seront acceptés sous réserve de l'accord de la CAF. Vérifiez bien que vos bons CAF sont acceptés en faveur de notre association. Dans le cas négatif, il vous appartient de faire les démarches nécessaires auprès de votre caisse régionale pour vous les faire rembourser. • Une aide financière est possible sur demande.

INFORMATION GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES :

- Les informations recueillies sur ce formulaire ainsi que sur le dossier d'inscription sont enregistrées dans un logiciel informatique hébergé et protégé par la société SAGE et exploité par **JEUNESSE ARDENTE** afin de réaliser **la gestion des activités de l'association**. Elles sont conservées pendant **3 ans** et sont destinées **au secrétariat et au bureau de l'association, à l'équipe d'encadrement du camp. Pour les pièces comptables, ces informations sont conservées 10 ans à partir de la clôture de l'exercice.**

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@jeunesse-ardente.org.